

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Les anciens

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1917, tome 16, p. 159

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

LES ANCIENS

Chez les RR. PP. Capucins. — Ont été ordonnés diacres, au couvent de Soleure, le 2 décembre : les V. Fr. Ambroise (Jean-Baptiste Mayor) — Julien (Jean-Martin Mayor) — Rémi (Louis Claivaz) — Jean-Damascène (Stanislas Broch).

Les V. Fr. Vital (Henri Ding) et Irénée (Firmin Magnin) ont fait leur profession solennelle, le 13 novembre, au Couvent de Fribourg.

NOMINATIONS. — M. le chanoine **Joseph Dallèves**, curé de Trient, a été nommé curé de Vouvry. Il est remplacé à Trient par M. le chanoine **Maurice Ribordy**, vicaire de Liddes. M. le chanoine **Jean-Léger Praz** quitte le poste de vicaire de Vouvry pour celui de curé de Liddes, en remplacement de M. le chanoine **Ulrich Guex**, démissionnaire pour raison de santé.

M. **Xavier Jobin**, avocat et député à Porrentruy, a été élu conseiller national ; il trouvera aux Chambres fédérales plusieurs anciens élèves de l'Abbaye dont le mandat de Conseiller national a été confirmé aux dernières élections.

M. **René Mathey**, de Martigny-croix, a été nommé receveur du district de Martigny, — M. **Henri Bioley**, de Monthey, préfet-substitut du district de Monthey.

EXAMENS ET ETABLISSEMENTS. - M. **Hans Aufdermauer** s'est établi à Morat comme médecin. — Le Conseil d'Etat a autorisé M. **Jean Darbellay**, de Martigny-Bourg, à pratiquer la pharmacie, et M. **Abel Duc**, de Sion, la médecine-vétérinaire.

M. **Victor Gross**, de Salvan, a subi au Polytechnicum de Zurich son 1^{er} examen d'ingénieur-civil. — MM. **Eugène Coquoz**, de Salvan, et **Jacques Cardis**, de Collombey, ont passé l'examen de pharmacien, à l'Université de Lausanne.

MARIAGE. — M. **Joseph Fellay**, professeur à Bagnes, a épousé Mlle Marie Guigoz.

A tous nos plus sincères félicitations.